Le budget 2026 d'Epernay Agglo Champagne

La nouvelle loi de finances impose à Epernay Agglo Champagne un effort budgétaire significatif dans le cadre de la contribution au redressement des finances publiques de l'Etat. Notre Agglomération est particulièrement mise à contribution avec une ponction de 2 millions d'euros. Dans ce contexte, Epernay Agglo Champagne doit s'adapter tout en préservant son équilibre financier. C'est pourquoi le budget global de l'Agglomération passera ainsi de 108,2 millions d'euros en 2025 à 102,1 millions d'euros en 2026.



Un budget total de 102,1 M €

74.2 M € de dépenses de fonctionnement (charges de gestion des services, charges de personnel nouvelles, contributions versées au SYVALOM et au SDIS, subventions versées, remboursement de la dette...)

27.9 M € de dépenses d'investissement. Voici les principales :

15 M € = Travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement : entretien des réseaux d'eau et d'assainissement au bénéfice de 14 communes du territoire (Athis, Avize, Chavot-Courcourt, Cramant, Cuis, Cumières, Epernay…), études pour la création de la Maison de l'Eau, travaux dans les stations d'épuration (Vert-Toulon…).

4,3 M € = Transport et mobilité : fin des travaux concernant la construction du Pôle d'Echanges Multimodal (PEM), achat et mise en service de 4 bus électriques, électrification du Centre Technique de Transport, fonds de concours pour la création de pistes cyclables, installation de bornes électriques au PEM, poursuite des études sur l'itinéraire cyclable entre Epernay et Plivot...

1 M € = Scolaire et périscolaire : fin de la construction de l'école du Mesnil-sur-Oger, rénovation thermique intérieure et extérieure de l'école Blanche de Navarre à Blancs-Coteaux (Vertus), achat de matériel informatique…

0,9 M € = Développement économique et touristique : remblaiement des fouilles du site de la Crayère, réfection de l'éclairage et réfection de la voirie autour du Millesium, achat de panneaux et de signalétique pour les circuits de randonnée…

0,4 M € = Gestion et prévention des déchets : achat et poursuite de la distribution des bacs de collecte et de bio-seaux pour les biodéchets, achat de bornes pour l'abri de bacs…

0,3 M € = Espaces aquatiques : étude pour l'aménagement de la pointe à Neptune, renouvellement d'équipements sportifs pour les animations à Bulléo…

0,3 M € = Logement et aménagements : aide aux particuliers pour améliorer leur habitat dans le cadre de l'OPAH, aide à la création de logements et fonds de concours pour l'aménagement urbain.

0,2 M € = Transition écologique : étude pour la création d'ombrières sur le parking de l'école Blanche de Navarre à Blancs-Coteaux (Vertus), solarisation de la toiture du groupe scolaire de la Somme Soude à Chaintrix-Bierges, étude pour la création d'une station d'énergie mixte décarbonée.

Sur 100 € dépensés :
- 36 € pour les réseaux
- 13 € pour les transports et la mobilité
- 13 € pour les bâtiments et services supports
- 11 € pour la gestion des déchets
- 7 € pour l'économie et le tourisme
- 5 € pour le scolaire
- 5 € pour les espaces aquatiques
- 3 € pour l'aménagement et la transition
- 4 € pour incendie et secours
- 3 € pour le remboursement de la dette

Taux d'imposition identiques en 2026 :
9,84 % : taxe d'habitation sur les résidences secondaires
6,81 % : taxe sur le foncier bâti
8,46 % : taxe sur le foncier non bâti
9,38 % : taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
21,57 % : cotisation foncière des entreprises